



RENOUVELLEMENT URBAIN



Anzin Place Bleuse Borne

Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU)

DOSSIER DE CONCERTATION PREALABLE



Place Bleuse Borne – ANZIN

TABLE DES MATIERES

PREAMBULE

- La concertation préalable : objet, périmètre, objectifs, modalités

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Une intervention concomitante sur les logements, les espaces publics et les services de proximité pour conforter la centralité de la place de la Bleuse Borne

PRESENTATION DU PROJET

- L'aménagement de la place en 3 étapes

COMMENT DONNER SON AVIS ET FAIRE PART DE SES QUESTIONS ?



L'objet de la concertation préalable : un cadre légal

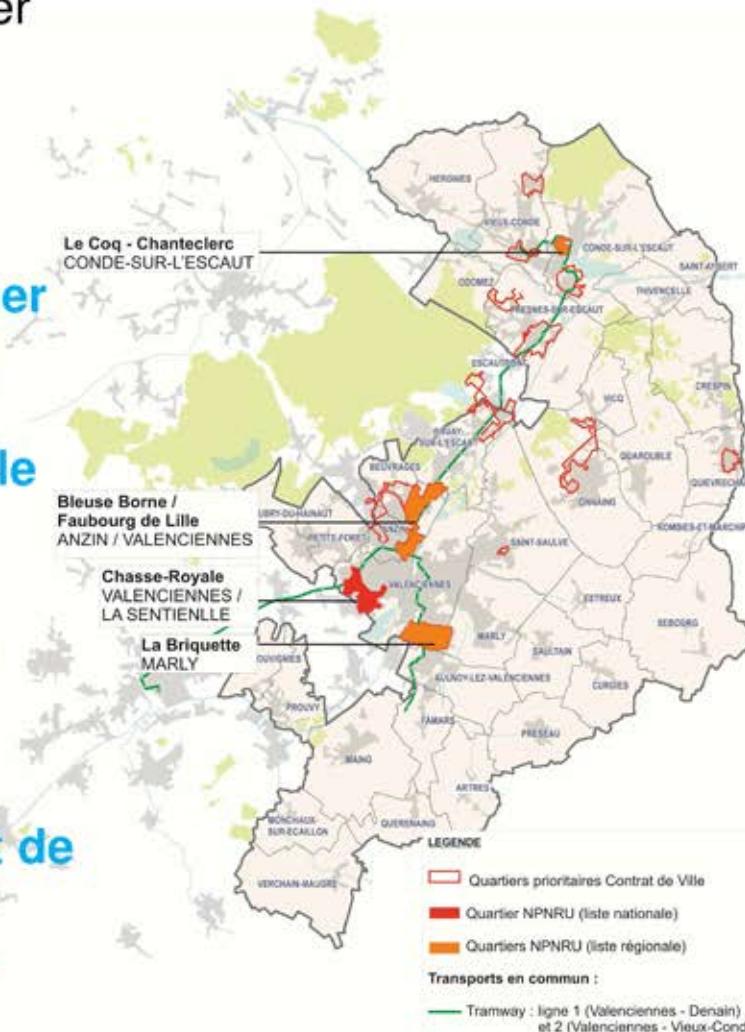
- ▶ Par délibération du Conseil Communautaire en date du 10 avril 2015 et du 1er juillet 2016, 4 quartiers concernés par le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) de Valenciennes Métropole ont été déclarés d'intérêt communautaire :
 - Au titre des quartiers d'intérêt national : le quartier Chasse Royale à Valenciennes et La Sentinelle
 - Au titre des quartiers d'intérêt régional : les quartiers de la Briquette à Marly, Bleuse Borne / Faubourg de Lille à Anzin et Valenciennes et Le Coq - Chanteclerc à Condé-sur-l'Escaut
- ▶ Une **étude pré-opérationnelle** réalisée par un groupement de bureaux d'études composé de UNE FABRIQUE DE LA VILLE et AGENCE UP a permis d'établir et de valider un **scénario d'aménagement** ainsi qu'une **programmation logements, équipements et espaces publics pour chacun des quatre sites de projet.**
- ▶ Conformément à **l'article L.103-2 du Code de l'urbanisme**, Valenciennes Métropole a délibéré en juin 2019 sur le **lancement d'une concertation** portant sur la **restructuration urbaine de ces quatre sites en associant pendant toute la durée de l'élaboration du projet les habitants, les associations locales et les autres personnes concernées.**



PREAMBULE – LA CONCERTATION PREALABLE

Le périmètre de la concertation préalable

- Le présent dossier s'inscrit dans le cadre du **programme de renouvellement urbain du quartier intercommunal Bleuse Borne / Faubourg de Lille à Anzin et Valenciennes**



Place Bleuse Borne – ANZIN

Pourquoi ce dossier de concertation préalable ?

- ▶ Le quartier intercommunal Bleuse Borne / Faubourg de Lille à Valenciennes et Anzin a été déclaré d'intérêt national au titre du Nouveau Programme de Renouvellement Urbain (NPNRU) en **2014** par l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU).
- ▶ Au niveau national, le NPNRU, lancé en 2014 est un programme national qui porte sur plus de 450 quartiers et représente 10 milliards € de financement de l'ANRU.
- ▶ A l'échelle locale, c'est Valenciennes Métropole qui pilote l'élaboration du projet ainsi que sa mise en œuvre, en lien avec les Villes.
- ▶ Le **6 septembre 2019**, les partenaires (Etat, ANRU, Région, Département, Bailleurs, Villes) signent la **convention financière NPNRU** : c'est l'aboutissement de 4 années de travail, d'alternances d'études pour définir le projet, d'étapes de validation par l'Etat et de séances de communication avec les habitants (réunions Conseil Citoyen, réunions publiques, ...).
- ▶ Par cette convention, l'Etat valide le programme d'actions ainsi que ces financements. Cela permet de présenter aux habitants le programme et de recueillir leur avis avant le passage à l'opérationnel, entre **2020 et 2030**



PREAMBULE – LA CONCERTATION PREALABLE

Pourquoi ce dossier de concertation préalable ?



2014-2015

Choix des quartiers par l'Etat en lien avec collectivités



2016

Juin Lancement des études de définition des projets (consultation des acteurs locaux)
Septembre Signature du protocole de préfiguration



2017

Octobre RTP – avis de l'Etat demandant modifications sur le projet proposé



2018

Mai Comité d'engagement de l'ANRU : Présentation des projets à l'ANRU



2019

Mai Accord de l'Etat sur le projet et les financements

Juin Délibérations de Valenciennes Métropole et des villes

Septembre Signature de la convention financière

Octobre / Novembre Mise à disposition du dossier de concertation préalable

Décembre Bilan de cette concertation préalable



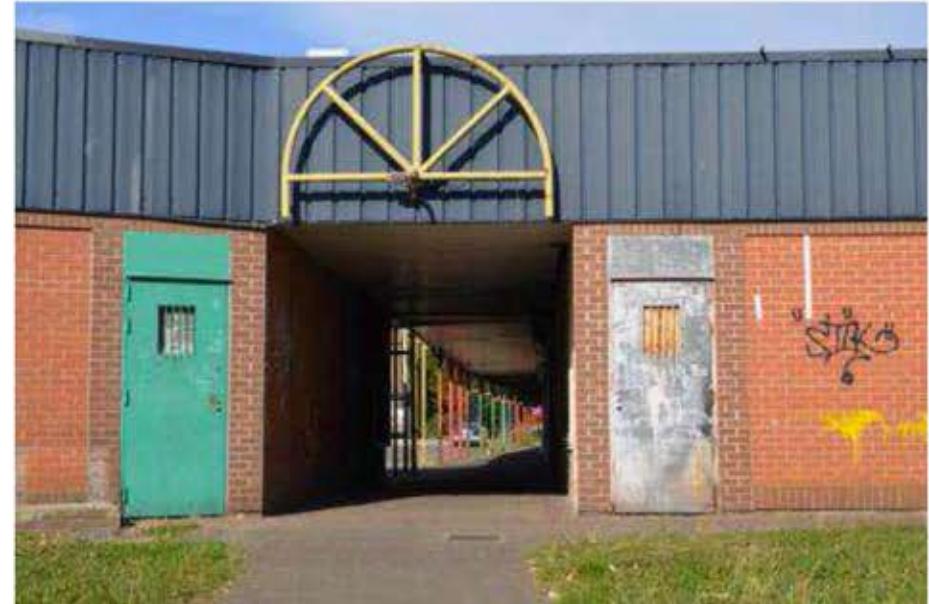
Les modalités de la concertation préalable

- La concertation préalable se déroulera selon les **modalités suivantes**, définies en accord avec les communes concernées :
 - **Affichage** de la délibération dans les mairies concernées;
 - **Avis administratifs** annonçant des dates d'ouverture et de clôture de la consultation du public;
 - **Insertion dans la presse**;
 - **Mise à disposition du public, en ligne et / ou dans des équipements publics** (mairie, maison de quartier, ...), **de ce présent dossier relatif au projet** et d'un **registre numérique** destiné à recueillir les observations du public sur le site internet de Valenciennes Métropole



DIAGNOSTIC

La place aujourd'hui



Place Bleuse Borne – ANZIN

La place aujourd'hui

Points faibles

- ▶ Un centre commercial qui **peine à attirer des clients** depuis le départ de ALDI en 2017
- ▶ Nombreuses **cellules inoccupées** depuis plusieurs années
- ▶ Un vaste **parking sous-occupé**

Points forts

- ▶ Une **station de tramway**
- ▶ **Contournement Nord** 2024



Etape 1 : dès 2020

Travaux de démolition et de construction

- ▶ Démolition du bâtiment de la Halle aux Chaussures
- ▶ Démarrage de la construction d'une agence POLE EMPLOI (automne 2020)

Etude de potentiel en cours sur le volet commercial

- ▶ Travail avec des commerçants susceptibles de s'installer sur la place



Etape 2 : 2020-2022

Travaux de démolition et de construction

- ▶ Démolition du bâtiment du centre commercial
- ▶ Démarrage de la construction d'un bâtiment mixte
 - **RDC** : commerces (selon les conclusions de l'étude)
 - **Etage** : 16 logements locatifs sociaux



Etape 3 : 2021-2023

**Travaux d'aménagement
des espaces publics**

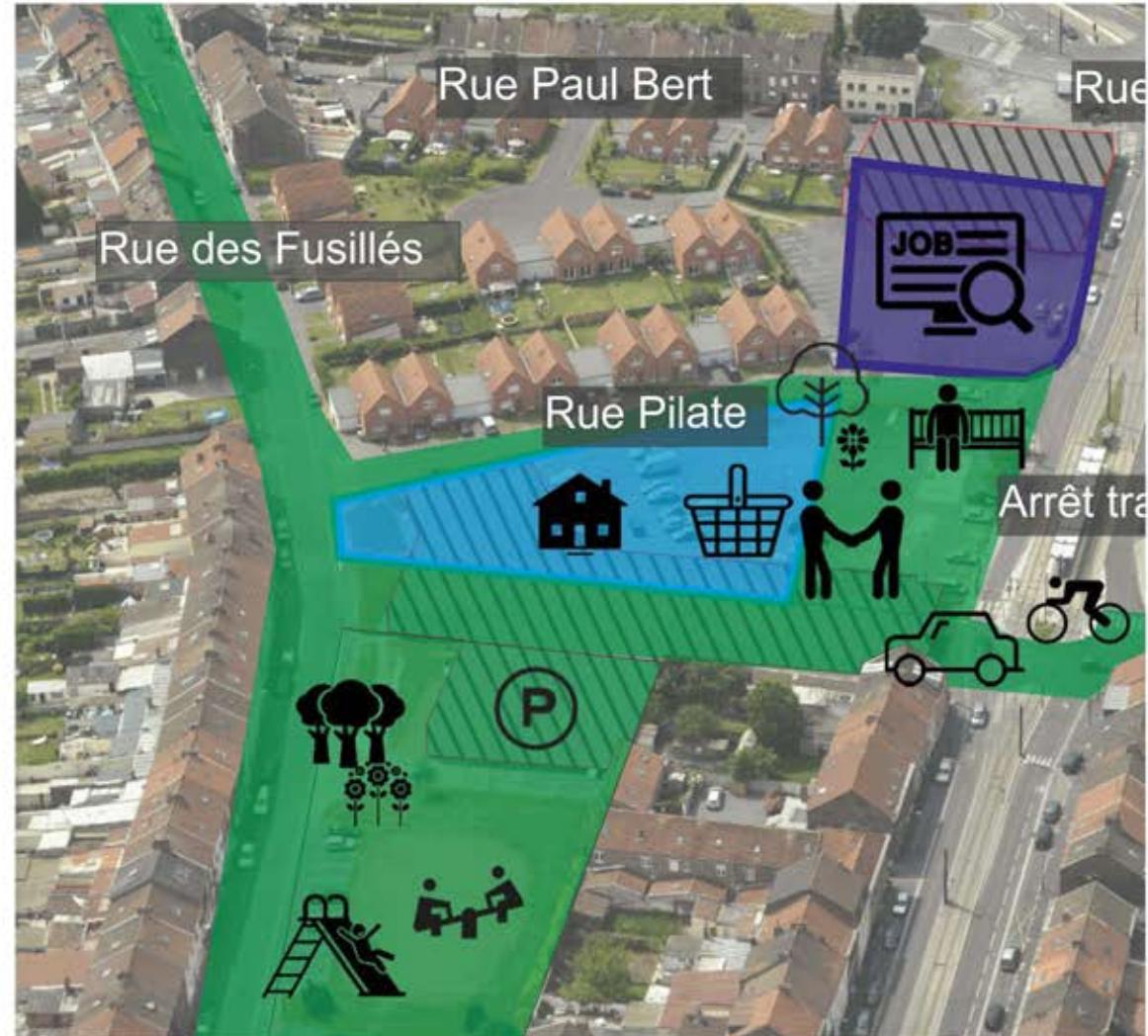
- 1 Aménagement de la place uniquement accessible aux piétons
- 2 Création de l'accès véhicule dans l'axe de la rue Fabry
- 3 Aménagement parc
- 4 Création parking
- 5 Réfection rue des Fusillés
- 6 Réfection rue Pilate (impasse)



La place demain

Une place centrale à l'échelle du quartier de la Bleuse Borne

- A laquelle on **accède facilement** à pieds, en vélo ou en voiture
- Où on peut trouver des **commerces et des services de proximité**
- Où on vient **jouer avec les enfants**, où on **discute avec les voisins**



Place Bleuse Borne – ANZIN

La place demain

- ▶ Plan d'aménagement issu de l'étude pré-opérationnelle réalisée par UNE FABRIQUE DE LA VILLE et l'Agence UP dans le cadre du Nouveau Programme de Renouvellement Urbain



Place Bleuse Borne – ANZIN

Un projet multi-partenarial

► Principaux partenaires mobilisés pour mettre en œuvre et financer le projet de réaménagement de la place de la Bleuse Borne :

- Ville d'Anzin
- Valenciennes Métropole (aménageur des espaces publics)
- Etablissement Public Foncier (maîtrise foncière)
- Pole Emploi et Concept TY (constructeur de l'Agence Pole Emploi)
- Bailleur social
- ANRU
- Région Hauts-de-France



COMMENT DONNER SON AVIS ET FAIRE PART DE SES QUESTIONS SUR LE PROJET ?

Du 8 novembre au 22 novembre 2019
LA CONCERTATION PREALABLE

► Faites-nous parvenir vos remarques jusqu'au 22 novembre inclus, soit par :

- **Annotation**, directement dans le registre papier accompagnant le dossier mis à votre disposition au siège de Valenciennes Métropole, en Mairie d'Anzin ainsi qu'à la Maison Claudio de Noyette à Anzin
- **Courrier**, en nous écrivant à :

Valenciennes Métropole 2, place de l'hôpital général
– CS 60227 Service Renouvellement Urbain
Concertation Place Bleuse Borne – 59305
Valenciennes Cedex

- **Registre numérique:**

En envoyant un mail à l'adresse suivante:
placebleuseborne@valenciennes-metropole.fr

Et ensuite ?

POURSUITE DE LA DEMARCHE

- Informez-vous sur l'avancement général du projet en vous rendant à la **Maison Claudio De Noyette** (documents et plans disponibles)
- Assistez aux **réunions publiques** organisées régulièrement aux temps forts du projet



COMMENT DONNER SON AVIS ET FAIRE PART DE SES QUESTIONS SUR LE PROJET ?

Du 8 novembre au 22 novembre 2019
LA CONCERTATION PREALABLE

► Vos interlocuteurs privilégiés sur le quartier

- Les référents Renouvellement Urbain du Conseil Citoyen :
 - **Fabrice RENARD // 06 61 64 50 04**
 - **Francis MARIN // 06 26 71 78 40**
- Le comité de quartier Est qui cherche de nouveaux membres
- Le service cohésion sociale
 - **Julie GARBEZ**, Responsable du service // 06 80 06 07 98
 - **Farida NOURINE et Ludovic DHERBOMEZ**, Médiateurs sociaux
- **La Maison Claudio de Noyette où un espace d'information sera mis en place prochainement**
 - **Hanen MANAI**, Responsable de la structure // 03 27 26 64 03

Et ensuite ?
POURSUITE DE LA DEMARCHE



Place Bleuse Borne – ANZIN